

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Convocation le 19 mai 2020

PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ÉLECTION
DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le vingt-six mai à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COUTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur Gérard VAN MARLE, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame Florence TISSANDIE-VERGNE
 Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.
 Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ÉLECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin :

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11

Monsieur Raoul DEBAR, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé.
 Monsieur Raoul DEBAR a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
 mois et an que dessus
 Cet acte a été publié le 29/05/2020
 Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
 Le 26 mai 2020
 Le Maire, Raoul Debar

